

Le Comité Social et Economique

MOTION DES ELUS DU CSE PLAN DE PREVENTION / SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Les élus du CSE, à plusieurs reprises, ont alerté la direction sur l'obligation d'élaborer des plans de prévention en amont des opérations.

Force est de constater que la demande des élus n'ait pas été entendue.

Aucun plan de prévention sur les élections municipales (repos légal entre deux vacances) et l'éruption du volcan (risque intoxication) n'a été élaboré. Aucune communication auprès du CSSCT, des élus, et encore moins auprès des salariés.

C'est pourquoi, les élus du CSE demandent au secrétaire du CSE de faire une alerte officielle auprès de l'inspection du travail.

Saint Denis, le 26 Mars 2026

Les élus :

Pour : **9**

Contre : **0**

Abstention : **0**

Les Organisation Syndicales s'associent : CFDT - CGT - FO